

Comment la guerre en Iran pourrait-elle évoluer ?

Par Anna Rosenberg, Responsable géopolitique à l'Amundi Investment Institute

Depuis le début de la guerre, les États-Unis et Israël ont deux types d'objectifs distincts : les « **incontournables** » et les « **souhaitables** ». Les « incontournables » comprennent **l'affaiblissement des capacités balistiques et nucléaires de l'Iran**, ainsi que de son **appareil militaire et de son régime**.

Le changement de régime reste toutefois un objectif « souhaitable » tant pour les États-Unis que pour Israël, même si, pour Israël, ce changement revêt une **priorité plus élevée que pour les États-Unis**.



En infligeant de graves difficultés économiques, la **stratégie militaire de l'Iran** vise à amener les États-Unis et Israël à se contenter de leurs objectifs « incontournables » et à **renoncer à un changement de régime**. Sur la base des données disponibles, nous anticipons que la « phase intense de la guerre », c'est-à-dire le temps nécessaire aux États-Unis et à Israël pour atteindre la plupart de leurs « objectifs incontournables », **durera encore quelques semaines**. Cela dit, la question de l'élimination de l'uranium hautement enrichi de l'Iran est plus délicate.

À l'heure actuelle, **trois scénarios** se dessinent :

- un cessez-le-feu total,
- une extension des combats dans les rues pour un conflit plus long ou
- une guerre totale au niveau d'intensité actuel qui durerait plus longtemps.

Alors que les États-Unis semblent désormais chercher une issue, il leur sera **difficile de mettre fin à cette guerre à eux seuls**, car le président américain ne contrôle pas toutes les dynamiques qui ont été déclenchées. Comme nous l'avons vu en Ukraine, malgré les efforts de D. Trump, il n'est pas facile de mettre fin aux guerres.

Le principal indicateur à surveiller est de savoir si la population descendra dans la rue et si les milices tenteront de saisir l'occasion pour **renverser un régime affaibli**. Selon notre analyse, cela est probable. La diaspora iranienne appellera probablement les Iraniens à reprendre les manifestations dans leur pays, tandis que les milices séparatistes kurdes tenteront leur chance, et ces efforts seront probablement soutenus par Israël. La question clé est de savoir **quand cela se produira** : immédiatement après la phase de confrontation, ou à un stade ultérieur.

Si Israël **ne parvient pas à provoquer un changement de régime**, il préférera probablement que l’Iran soit **déstabilisé, replié sur lui-même et préoccupé par ses propres problèmes**. Le régime continuera donc à se battre pour sa survie, et nous nous attendons à ce que les attaques sporadiques de drones dans la région persistent.

Si le **régime survit**, la seule conclusion qu’il pourra tirer du conflit actuel est qu’il a **besoin d’une arme nucléaire pour se protéger**. Cela signifie que la voie diplomatique pour résoudre la menace nucléaire est désormais encore plus difficile, rendant une **solution militaire plus urgente pour Israël et les États-Unis**.

Evolution possible de la guerre en Iran



Cet article est un extrait du Cross-asset Investment Strategy de mars publié par l'Amundi Investment Institute. Retrouvez la [version complète sur le research center](#).



Informations importantes

Investir comporte des risques, notamment un risque de perte en capital. Cette communication n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire.

Elle est uniquement fournie à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Elle ne saurait en outre être considérée comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC.

Avant toute souscription d'un organisme de placement collectif (OPC), l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale.

Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures.
Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication.

Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document.

Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi.

Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Date de publication : 16 mars 2025

Amundi Asset Management :

Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452.